

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>40510</b>	De <b>M. François-Michel Lambert</b> ( Libertés et Territoires - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > biodiversité	<b>Tête d'analyse</b> > Menace sur la biodiversité méditerranéenne	<b>Analyse</b> > Menace sur la biodiversité méditerranéenne.
Question publiée au JO le : <b>03/08/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. François-Michel Lambert alerte Mme la ministre de la transition écologique sur l'effondrement de la biodiversité sur le bassin méditerranéen. La mer Méditerranée et les côtes qui la bordent représentent un espace riche en biodiversité : malgré sa faible étendue, cet espace abrite plus de 10 000 espèces, c'est une des régions avec le plus d'espèces endémiques au monde. De nombreux scientifiques alertent depuis longtemps sur les pressions que subit cette mer presque close. Un rapport récent alerte cette fois-ci sur l'effondrement de la biodiversité en mer Méditerranée entre 1993 et 2016. 7 000 espèces sont sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Sur le seul système marin de la mer Méditerranée c'est une division par 2 de la biodiversité. Cette chute catastrophique de la biodiversité est imputable aux activités humaines, ainsi qu'au changement climatique. Une part est aussi liée à la pollution plastique, la mer Méditerranée représente 1 % des eaux salées de la planète mais subit 7 % de la pollution plastique mondiale. Ce trésor non seulement culturel mais aussi économique menace aujourd'hui de disparaître, des écosystèmes entiers étant menacés. Face à cette menace, il lui demande si une politique spécifique de préservation de la biodiversité de la Méditerranée notamment face à la pollution plastique et les conséquences du changement climatique ne devrait pas être mise en œuvre.